

AMP SAS

Société par actions simplifiée

au capital de 5000 euros

Siège social : 196, bld Saint Denis 92400 Courbevoie

ACTE DE NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT

Les soussignés :

– Agathe MARION DE PROCE épouse LESAGE,
Adresse : 196, bld Saint Denis 92400 COURBEVOIE,
Née : le 12 Septembre 1971 à Suresnes (92)
De nationalité française

– Edouard LESAGE,
196 Bld Saint Denis 92400 COURBEVOIE,
Né le 21 Janvier 1971 à Neuilly sur Seine (92)
De nationalité française

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société AMP SAS pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit

I – Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société : Mme Agathe LESAGE, demeurant à: 196, bd Saint Denis 92400 COURBEVOIE, pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement. En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Courbevoie, le 27/09/2010

Agathe LESAGE



Edouard LESAGE

